



2018 DEVE 56 Mise en œuvre d'un dispositif de subventionnement en nature sous forme de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes aux Parisiennes et Parisiens.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La municipalité parisienne s'engage pour faire de Paris une cité durable, solidaire, responsable et résiliente. Elle s'est engagée en particulier pour la transformation de son territoire afin de développer la biodiversité et de changer le regard sur la nature en ville à travers son Plan Biodiversité 2018-2024, soumis à votre Assemblée lors de ce Conseil. Ce plan va permettre non seulement de renforcer la place de la nature dans la capitale, de préserver et développer la biodiversité mais aussi de développer une importante stratégie de pédagogie, de sensibilisation et d'accompagnement pour tous les acteurs concernés par les enjeux de la biodiversité parisienne.

Bénéficiant d'une image très positive, les coccinelles sont de bons vecteurs de communication pour sensibiliser les Parisiennes et les Parisiens à la préservation des différents insectes utiles au jardin. Les coccinelles sont de précieux auxiliaires naturels pour lutter contre les ravageurs. En effet, certaines se nourrissent de pucerons, d'autres d'acariens, ou d'autres encore de cochenilles. Les coccinelles, dont 29 espèces différentes ont été recensées, sont ainsi présentes spontanément dans les espaces verts de la capitale.

Les pratiques de gestion écologique des espaces verts municipaux et des jardins partagés permettent le développement et l'installation durable de la biodiversité et des insectes auxiliaires, tels que les coccinelles, les syrphes ou les chrysopes. En effet, la préservation du sol et de la litière, la conservation de pailles, bois morts et autres cachettes naturelles, offrent un habitat à ces insectes et garantissent un équilibre entre les espèces du jardin.

Afin de sensibiliser et d'encourager les Parisiennes et les Parisiens qui jardinent sur leur balcon, leur terrasse, leur permis de végétaliser ou dans un jardin partagé aux pratiques écologiques de jardinage, une campagne de sensibilisation accompagnée de la distribution de larves de coccinelles a été réalisée au printemps 2017. Cette opération a rencontré un franc succès, plus de 50 jardins partagés, des Parisiennes et Parisiens détenteurs de permis de végétaliser y ont participé et plus de 20 000 larves ont été distribuées.

Ce projet s'inscrit donc notamment dans l'axe 2 du Plan Biodiversité de Paris 2018-2024 « Tous actrices et acteurs de la biodiversité ».

C'est pourquoi, à l'occasion du nouveau Plan Biodiversité, il est proposé de renouveler cette opération de sensibilisation et de distribution au printemps 2018 à l'occasion de l'événement « Faites le Paris de la Biodiversité ». La coccinelle *Adalia bipunctata*, dont les larves sont les plus résistantes et les plus efficaces contre les pucerons, a été retenue pour cette distribution. Dans cette nouvelle édition, il est proposé de tester la distribution de larves de chrysopes, appelés aussi les « demoiselles aux yeux d'or » efficaces contre les pucerons, mais aussi contre d'autres ravageurs.

Cette opération est proposée à l'occasion de deux demi-journées de sensibilisation aux insectes auxiliaires à la Maison du Jardinage (12^{ème}). Comme en 2017, cette opération sera tournée vers les jardins partagés qui ont été très réactifs lors de la première distribution et les détenteurs de permis de végétaliser et sera

élargie à l'ensemble des Parisiennes et Parisiens intéressés. Plus fragiles, nécessitant une application en plus grand nombre et commercialisées dans des conditionnements plus importants, les chrysopes seront proposées uniquement aux jardins partagés.

Lors de ces demi-journées, le public pourra participer à des démonstrations d'application de larves de coccinelles et de chrysopes sur des végétaux, et observer en direct d'autres insectes auxiliaires. Des supports pédagogiques permettront de présenter les insectes auxiliaires de nos jardins, les plantes utiles à ces insectes et des hôtels à insectes. Ces demi-journées animées par les équipes de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement seront également l'occasion d'une sensibilisation plus large à la protection biologique des plantes et au jardinage « zéro phyto » s'inscrivant dans l'action 22 du Plan Biodiversité de Paris 2018-2024.

L'introduction volontaire des quantités de larves prévues pour la distribution, environ 23 000 larves de coccinelles et 40 000 larves de chrysopes, ne perturbera pas les équilibres naturels existants.

En conclusion, je vous demande de bien vouloir approuver la mise en œuvre de cette opération de sensibilisation au rôle des insectes auxiliaires et de distribution de larves de coccinelles et de chrysopes, cette fourniture gratuite étant assimilable à une subvention en nature.

La dépense correspondante, estimée à 6 500 euros TTC, sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 11, destination 51100030, domaine fonctionnel P5111, nature 6068 du budget de fonctionnement de l'exercice 2018 de la Ville de Paris.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris